



Pourquoi les métallos doivent-ils se mobiliser contre la loi El-Khomri !!!???

Le rêve du Patronat ...

**La loi El-Khomri va casser la hiérarchie des normes...
La hiérarchie des normes c'est quoi ???**

Aujourd'hui, la loi impose que la hiérarchie des normes soit respectées, ce qui veut dire que les accords d'entreprises ne peuvent pas aller en dessous du code du travail, des accords de branches, des conventions collectives et des textes les plus favorables pour les salariés.

EXEMPLE AVEC LES CONVENTIONS COLLECTIVES

De nombreux éléments des conventions collectives constituent la fiche de paie et le quotidien des travailleurs de la Métallurgie et les patrons ne peuvent pas aller en dessous des acquis des conventions collectives gagnées de haute lutte en 1968.

- **3 jours de carence en cas de maladies.**
- **Majoration des heures de nuit.**
- **Majorations des heures supplémentaires 25% et 50%**
- **Prime transport, panier, ...**
- **Prime d'ancienneté.**
- **Majoration des jours fériés et jour férié supplémentaire**
- **Calcul des indemnités de licenciement et de départ en retraite**
- **Prise en compte des diplômes à l'embauche pour déterminer qualification et salaire.**
- **Congés événements familiaux, ...**

Avec la loi EL-KHOMRI, la norme c'est l'accord d'entreprise

Les Directions de nos usines dans la métallurgie de toute la Région Alsace pourront par accords d'entreprise remettre en cause l'intégralité des acquis des conventions collectives, des accords de branches en les supprimant purement et simplement. **Et c'est sans parler du droit de licencier sans contrainte, de l'augmentation du temps de travail 12h par jour 46h par semaine, de la possibilité de baisser les salaires, de supprimer une partie des congés payés ...**

OUI le Patronat aura le droit par la loi, d'imposer ce qu'il veut par accords d'entreprise, sans avoir à respecter les textes les plus favorables pour les salariés comme les conventions collectives ou les accords de branches...

Depuis le 9 mars, les salariés du pays de toutes les professions et de toutes les catégories se mobilisent contre cette loi El-Khomri, inacceptable qui va nous ramener 100 ans en arrière.

Nous devons maintenir la pression contre le Patronat et le Gouvernement avec des mobilisations dans les entreprises pour aller à **la grève générale** et obtenir le retrait de la loi EL-KHOMRI et la satisfaction de nos revendications.

Rien n'est fini, L'intersyndicale CGT, FO, Sud, FSU, UNEF, FIDL, UNL réunie à Paris appelle l'ensemble des salariés à 2 nouvelles journées de grèves et de manifestations jeudi 26 mai et mardi 14 juin avec une manifestation à Paris.

La CGT Punch appelle à la grève et au débrayage jeudi 26 Mai.

Rassemblement dans le couloir central à 13 heures pour se rendre à la manifestation. Nous encourageons les salariés d'après-midi ou de nuit à nous rejoindre directement à la Place Kléber à 14 heures.